

**MODELE TYPE D'INSTRUMENT D'ADHESION**  
**à la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés <sup>1</sup>**

LE CHEF DE L'ETAT  
ou  
LE PREMIER MINISTRE  
ou  
LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE [ nom du pays ]

**Considérant que** la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés a été ouverte à la signature à Rome le 24 juin 1995,

**Considérant que** la Convention, en vertu de son article 11(3), est ouverte à l'adhésion de tous les Etats qui ne sont pas signataires à partir de la date d'ouverture à la signature,

**Considérant que** le [Gouvernement, Parlement...] de [nom du pays] par sa décision n°XXXX a adhéré à la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés,

Le Gouvernement de [nom du pays] déclare par la présente que, conformément au paragraphe 1 de l'article 16 de la Convention, les demandes de restitution ou de retour de biens culturels introduites par un Etat en vertu de l'article 8 peuvent lui être soumises selon [la] [les] procédure[s] suivante[s]: [choisir entre a), b) ou/et c)],

Le Gouvernement de [nom du pays] déclare par la présente que, conformément à l'article 17 de la Convention, la législation de [nom du pays] réglementant l'exportation de biens culturels est la suivante: .....[titre et date de la législation].<sup>2</sup>

**Considérant que** l'instrument d'adhésion, conformément à l'article 21 de la Convention, sera déposé auprès du Gouvernement de la République italienne,

**Ainsi** le Gouvernement de [nom du pays] déclare formellement qu'il adhère à ladite Convention et s'engage à en observer les dispositions.

EN FOI DE QUOI j'ai signé cet instrument d'adhésion revêtu du Sceau de [nom du pays].

Fait à ..... le ..... jour de ..... 20...

Sceau

Signature

---

<sup>1</sup> Ce modèle ne contient de référence qu'aux déclarations obligatoires en vertu de la Convention. Pour les déclarations facultatives, voir le document sur les formalités.

<sup>2</sup> Le texte de la législation, ou une information écrite en anglais ou en français, doit être fournie au Dépositaire.